

se pressait dans l'enceinte sacrée, brillamment décorée et illuminée pour la circonstance.

Enfin le 8 décembre, la piété filiale des Petites-Franciscaines de Marie avait encore son compte de bonheur, puisqu'il s'agissait de célébrer le plus glorieux privilège de leur bonne Mère du ciel, son Immaculée-Conception, fête patronale de tout l'ordre Séraphique, et d'autant mieux solennisée qu'avait lieu ce jour une prise de voile, rénovation et émission de vœux perpétuels.

Les heureuses élues qui ont revêtu l'humble livrée séraphique sont :

Mesdemoiselles M.-Louise Leclerc, de Saint-Edouard de Lotbinière, en religion Sr Marie de Jésus ; Louisia Lépine, de Montréal, en religion Sr Marie-Edmond ; Céline Cantin, de Saint-Sauveur de Québec, en religion Sr Marie-Fidèle ; Marie-Mathilde Turcotte, de Lévis, en religion Sr Marie-Catherine de Bologne ; Cordélia Morin, de Saint-Jean-Baptiste de Québec, en religion Sr Marie-Jean-Baptiste ; Praxède Poulin, de Saint-Valentin de Stollville, en religion Sr Marie-Michel-Thomas.

A renouvelé ses vœux : Sr Marie de la Charité, et prononcé ses vœux perpétuels : Sr Marie-Angéline de Marciano.

Le R. P. Edmond-Marie, O. F. M., du couvent de Québec, présidait la cérémonie et fit une courte allocution aussi pratique que bien dictée. X.

L'affaire Dreyfus

—o—
Ceux qui ont cru que l'affaire Dreyfus était chose jugée se sont fait singulièrement illusion.

La Juiverie, qui a ses coudées franches depuis que MM. Waldeck-Rousseau et Combes tiennent les rênes du gouvernement, n'entendait pas désarmer devant un premier insuccès. Elle n'a cessé depuis un an d'agiter l'opinion publique avec cette sempiternelle question, et forte maintenant de l'appui du ministère français, elle a pu obtenir un nouveau procès ou encore mieux une révision du premier procès.

Il n'y a pas à le nier ; c'est une victoire considérable. On a bien cru un instant que l'opinion publique en France s'indignerait de cette concession à l'influence judaïque, mais il n'y a eu en somme que des protestations isolées.